



Programme BKF/023
Appui à la gestion durable des ressources
forestières



Secrétariat Permanent du Conseil National
pour le Développement Durable

TERMES DE RÉFÉRENCES

SA2.7.2 Élaborer le cinquième Rapport sur l'État de l'Environnement au Burkina Faso (REEB 5)

Atelier national de validation du cinquième REEB 5

Novembre 2024

1. Contexte et justification

La mise en œuvre des stratégies nationales pour l'environnement et le développement durable requiert des informations sur l'état des ressources naturelles, ainsi que la capacité d'identifier les changements environnementaux et leur suivi par des indicateurs de performance. Connaître l'état actuel de l'environnement et des problèmes y relatifs, s'avère ainsi indispensable et devrait constituer un préalable aux processus décisionnels et aux mécanismes opérationnels en matière de préservation et de gestion durable de l'environnement.

C'est pour répondre à un tel impératif stratégique et historique, qu'ont été élaborés et validés le premier Rapport de l'État de l'Environnement au Burkina Faso (**REEB 1**) en mars 2002, le deuxième en décembre 2009, le troisième en décembre 2013 et le quatrième en janvier 2017. Ils constituent des documents de référence pour l'information environnementale, pour la planification des actions et programmes touchant à l'environnement. Ils font l'état des lieux et le point sur les actions mises en œuvre en vue de la préservation de l'environnement. Les différentes conférences qui se sont succédées (mars 2002, juin 2005, décembre 2009 et décembre 2013) ont toutes réaffirmé à travers des recommandations, l'élaboration régulière de ce type de rapport en ce sens qu'il est un document de synthèse des informations sur l'environnement, un instrument permettant d'améliorer la diffusion et l'accessibilité de l'information environnementale, un outil privilégié de suivi/évaluation de la politique de l'environnement, un outil de coordination interinstitutionnelle et enfin un outil de comparaison internationale.

Actuellement l'élaboration du cinquième rapport vient d'être achevée et la pré validation à l'interne a pu être faite par le Comité technique de suivi (CTS) mis en place à cet effet.

Conformément aux termes de référence de l'étude, il est prévu la tenue d'un atelier national pour la validation dudit projet de rapport par le CTS.

Les présents termes de référence sont élaborés pour permettre l'organisation de l'atelier national de validation nationale.

I. Les objectifs

1. Objectif global

La présente rencontre a pour objet global d'examiner et de valider le rapport de synthèse du REEB 5.

De manière spécifique, il s'agira pour les différents acteurs, de :

- ✓ amender le rapport provisoire sur la forme (orthographe, grammaire, redondances, conjugaison, formulations etc.) et sur le fonds (consistance, cohérence, rigueur dans les analyses, hiérarchisation des problèmes, équilibre entre les différentes parties, pertinence des illustrations, etc.) ;
- ✓ formuler des propositions d'amélioration du rapport provisoire ;
- ✓ permettre au bureau d'étude de s'approprier des résultats de l'atelier pour la finalisation du REEB5.

II. Résultats attendus

Au sortir de l'atelier les résultats escomptés sont :

- ✓ le rapport provisoire est examiné sur la forme et le fonds ;
- ✓ des propositions d'amélioration du rapport provisoire sont formulées;
- ✓ le bureau d'étude s'est approprié des résultats de l'atelier pour la finalisation du REEB 5.

III. Méthodologie et agenda de l'atelier

Les travaux de l'atelier se dérouleront en plénière, en deux séquences :

- une première qui verra la présentation générale du rapport provisoire, par le bureau d'étude;
- une seconde, qui permettra d'examiner le document, chapitre par chapitre et donnera l'occasion aux différents acteurs d'apporter leurs amendements, sur la forme et le fonds et de faire des propositions d'amélioration du rapport.

Le SP-CNDD veillera à l'intégration par les consultants de toutes les observations formulées lors de l'atelier.

Chronogramme de l'atelier

Horaires	Activités	Responsables
09h00- 09h30	<ul style="list-style-type: none"> - Mot introductif de monsieur le SP/CNDD - Discours de monsieur le Ministre - Présentation et adoption du chronogramme - Rappel des objectifs et résultats attendus de l'atelier - Installation du présidium - Vérification du quorum - Photo de famille 	SP-CNDD Ministre
09h30-10h00	Pause-café	Organisation
10h00-13h00	Présentation du cinquième rapport provisoire sur l'État de l'environnement du Burkina Suivi d'échange	Consultants
13h00-13h30	Conclusion et recommandations	SP-CNDD
13h30-14h00	Définition des prochaines étapes	SP-CNDD
14h00-15H00	Pause déjeuner	Organisation

IV. Date et lieu de l'activité

L'atelier national de validation du rapport synthèse du REBB 5 se tiendra **le jeudi 12 décembre 2024, dans la salle de conférence des Archives Nationales à 9 heures.**

V. Budget de l'activité

Les charges inhérentes à cet atelier seront supportées par le Programme BKF/023, AGREF. La prise en charge des frais de mission sera effectuée selon les textes nationaux en vigueur. Le carburant sera remboursé à hauteur de 120 FCFA par kilomètre.

Les ordres de mission dûment visés porteront comme :

- Date de départ : 11 Décembre 2024
- Date de retour : 13 Décembre 202

VI. Participants

Les participants à cette rencontre sont constitués essentiellement de tous les acteurs du réseau PNGIM, des décideurs et des consultants.

N°	INSTITUTIONS	Participant		Chauffeur		Total
		R	NR	NR	R	
Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement						
1.	Cabinet du Ministre	2	0	0	1	3
2.	MEEA (SG, Cabinet)	2	0	0	1	3
3.	Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP-CNDD)	19	0	0	3	22
4.	Centre National des Semences Forestières (CNSF)	1	0	0	1	2
5.	Direction Générale de l'Économie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC)	1	0	0	1	2
6.	Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF)	1	0	0	1	2

7.	Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles (DGESS/MEEA)	1	0	0	1	2
8.	Direction Générale des Ressources en Eaux (DGRE)	1	0	0	1	2
9.	Direction Régionale en charge de l'Eau Centre	1	0	0	1	2
10.	Direction Régionale en charge de l'Environnement du Centre	1	0	0	1	2
11.	Direction Régionale en charge de l'Environnement	0	12	12	0	24
12.	Direction Régionale en charge de l'Eau	0	12	12	0	24
13.	Direction Générale de la Préservation de l'Environnement (DGPE)	1	0	0	1	2
14.	Agence Nationale des Évaluations Environnementales (ANEVE)	1	0	0	1	2
15.	GGGI	1	0	0	1	2
Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques						
16.	Bureau National des sols (BUNASOLS)	1	0	0	1	2
17.	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS/MAAH)	1	0	0	1	2
18.	Secrétariat permanent de la coordination des politiques sectorielles agricoles (SP-CPSA)	1	0	0	1	2
19.	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA)	1	0	0	1	2
20.	Chambre Nationale d'Agriculture (CNA)	1	0	0	1	2
Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité						
21.	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR)	1	0	0	1	2
22.	Direction générale de la protection civile (DGPC-AD/MEF)	1	0	0	1	2
Ministère des Mines et Carrières						
23.	Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina Faso (BUMIGEB)	1	0	0	1	2
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation						
24.	Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP)	1	0	0	1	2
25.	Centre d'Études pour la Promotion, l'Aménagement et la Protection de l'Environnement (CEPAPE) de l'Université Joseph KI-ZERBO	1	0	0	1	2
26.	Département Géographie/ Université de Ouagadougou	1	0	0	1	2
27.	Institut du Génie de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD)	1	0	0	1	2
28.	Institut International d'Ingénierie de l'eau et l'environnement (2iE)	1	0	0	1	2
29.	Centre National de la Recherche Scientifique et Techniques (CNRST)	1	0	0	1	2
Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective						
30.	Institut National des Statistiques et de la Démographie (INSD)	1	0	0	1	2
Ministère de la Santé						
31.	Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles (DGESS/MS)	1	0	0	1	2
Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat						
32.	Direction Générale de l'Urbanisme et des Travaux Fonciers (DGUTF/MHU)	1	0	0	1	2
Ministère des Transports et de la Mobilité Urbaine						
33.	Direction Générale des Transports Terrestres et Maritimes (DGTTM)	1	0	0	1	2
34.	Direction Générale de la Météorologie	1	0	0	1	2
Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation						
35.	Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles (DGESS/MENA)	1	0	0	1	2
Organismes internationaux						

36.	Coopération Belge / ENABEL	1	0	0	1	2
37.	Programme Alimentaire Mondial (PAM)	1	0	0	1	2
38.	Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)	1	0	0	1	2
39.	Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUD/PNUE)	1	0	0	1	2
40.	Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	1	0	0	1	2
41.	Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)	1	0	0	1	2
42.	Chef de file des PTF Secteur Rural	1	0	0	1	2
43.	Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)	1	0	0	1	2
44.	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	1	0	0	1	2
45.	GIZ	1	0	0	1	2
Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de la Décentralisation						
46.	Programme National de Gestion du Territoire (PNGT)	1	0	0	1	2
47.	Institut Géographique du Burkina (IGB)	1	0	0	1	2
ONG et Associations						
48.	NATURAMA	1	0	0	1	2
49.	Secrétariat Permanent des ONG (SPONG)	1	0	0	1	2
50.	Amicale des Forestières du Burkina	1	0	0	1	2
51.	Réseau des organisations paysannes	1	0	0	1	2
52.	Confédération Paysanne du Faso (CPF)	1	0	0	1	2
53.	Autorité du Liptako Gourma (ALG)	1	0	0	1	2
Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille						
54.	DGESS ministère en charge du genre	1	0	0	1	2
Equipe de consultance						
55.	Consultants	7	0	0	1	8
	TOTAL	79	24	24	55	182

Pour toutes informations complémentaires, contacter :

ZOUGOURI Rémi : 70 16 82 65

OUMTANA Djénéba : 78 89 65 97